

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LEMIEUX

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de Lemieux, tenue au 526 de L'Église, le 08 juin 2026 à 20h00 sous la présidence de madame Emilie Garneau, mairesse, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Madame Natalie Greffe, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Francis Désilets, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Léo-Paul Côté, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Matthieu Auclair, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Roger Chauvette, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Gérald Begin, conseiller au siège numéro 6

Est également présente :
Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Ajout de points à l'ordre du jour
- 3 Adoption du (des) dernier(s) procès-verbal
 - 3.1 Séance ordinaire du 04 mai 2026
 - 3.2 Séance extraordinaire du 14 mai 2026
- 4 Rapport de la directrice
- 5 Rapport de la mairesse
- 6 Rapport des comités
- 7 Gestion financière – administrative - législative
 - 7.1 Revenus- mai 2026
 - 7.2 Approbation des dépenses- Autorisation de paiement
 - 7.3 Renouvellement assurances municipales
 - 7.4 Demande d'aide financière supplémentaire pour le projet de café/cuisine de la municipalité de Lemieux
 - 7.5 FQM - Formation obligatoire pour les élus (es) municipaux et le code de déontologie
 - 7.6 Répartition de la croissance d'une partie de la taxe de vente du Québec
 - 7.7 Appel de proposition du programme nouveau horizon 2026-2027
 - 7.8 Formation "Le processus de gestion contractuelle municipale à l'ère de la LCOM
- 8 Sécurité publique et civile
 - 8.1
- 9 Transports-réseau routier
 - 9.1 Ouverture des soumissions pour abat-poussière 2026
 - 9.2 Réparation de l'asphalte au Rang du Domaine
 - 9.3 Demande d'aide financière au volet redressement du PAVL
 - 9.4 Ouverture soumission ingénieur pour les travaux de réfection Rang du Domaine
 - 9.5 Remplacement ponceau rang A
 - 9.6 Achat d'une débroussailleuse
 - 9.7 Profilage de fossé
 - 9.8 Radar pédagogique
- 10 Hygiène du milieu
 - 10.1 Dépôt du rapport SOMAEU d'avril 2026
 - 10.2 Ouverture de soumissions pour le nettoyage du réseau
 - 10.3 Adoption du règlement 2026-05 règlement pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien de la branche #15 de la Rivière sauvage
 - 10.4 Projet collecte des plastiques agricoles
 - 10.5 Suivi d'Écoprêt fosses septiques rural
- 11 Urbanisme

- 11.1 Nombre de permis émis pour le mois d'avril 2026
- 11.2 Formation – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) : mise à jour et impacts de la Loi 86
- 12 Édifice et équipement
 - 12.1 Ouverture des soumissions pour Audit de l'Église
 - 12.2 Inspection des anomalies de l'édifice municipal
 - 12.3 Rapport de visite préventive des installations réalisé par Fonds d'assurance des municipalités du Québec
 - 12.4 Rapport de visite préventive thermographie réalisé par Fonds d'assurance des municipalités du Québec
 - 12.5 Arbres à émonder dans le Parc La pirouette
- 13 Loisirs et culture
 - 13.1 Parmi elles Centre de femmes-Projet d'ateliers de cuisines collectives
 - 13.2 Demande d'un premier versement de 2000 \$ de la greffière-trésorière du comité des loisirs.
- 14 Demande
 - 14.1 Demande de don de la Fondation Québécoise du cancer
 - 14.2 Demande de rencontre de présentation des services de médiation citoyenne et justice réparatrice
- 15 Période de questions
- 16 Levée ou ajournement de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Emilie Garneau, mairesse, souhaite la bienvenue à tous, fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 20h02.

2026-06-88 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les élus présents ont pris connaissance de l'ordre du jour et déclarent ne pas être en conflit d'intérêts avec l'un ou l'autre des points de discussions y étant énumérés;

Il est PROPOSÉ par monsieur Léo Paul Côté, et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2026-06-89 ADOPTION DES POINTS À AJOUTER

Sur proposition de monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés suivants:

Transports-réseau routier;

- 9.6 Achat d'une débroussailleuse
- 9.7 Profilage de fossé
- 9.8 Radar pédagogique

Hygiène du milieu

- 10.5 Suivi projet Écoprêt fosse septique

Demande

- 14.2 Demande de rencontre de présentation des services de médiation citoyenne et de justice réparatrice

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2026

Remis à la séance de juillet car il y a une correction à apporter.

2026-06-90 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2026

Sur proposition de monsieur Roger Chauvette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2026 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- Rencontre le 19 mai 2026 à la MRC de Bécancour : Fin du contrat de M. Michel Trépanier pour le remplacement d'Élisabeth Ricard, inspectrice en bâtiment. Présentation d'offre de service pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment jusqu'au retour du congé de maternité de Mme Ricard le 10 août 2026;
- Rencontre le 27 mai 2026 à la MRC de Bécancour : Présentation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
- Rencontre le 1^{er} juin 2026 présentation du projet de la Caravane culturelle
- Ouverture de la programmation 2026-2027 du programme Réno Région

RAPPORT DE LA MAIRESSE

- Rencontre le 27 mai 2026 à la MRC de Bécancour : Présentation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
- Caravane culturelle : projet d'activités culturelles
- Entente de bail visant un espace de bureau locatif pour les membres du personnel du SSIR entre la MRC de Bécancour et la municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
- Contrat de Mandolyne pour les contes interactif qui sera accompagné
- Travailleur forestiers - reboisement
- Embauche d'une conseillère en environnement
- Convention d'aide financière – Programme d'aide au développement du transport collectif
- Révision nécessaire du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales

RAPPORT DES COMITÉS

RIGIDBNY : monsieur Roger Chauvette fait son résumé

On sur la fin de l'aventure : il y a avoir quatre rencontres d'informations pour les producteurs :

- 7 juillet à 19h00 à l'Édifice municipal, Lemieux
- 13 juillet à 19h00 à la salle du Conseil de La Visitation
- 14 juillet à 19h00 à l'Hôtel de ville de St-Léonard
- 21 juillet à 19h00 à l'Hôtel de ville de Bécancour

Il y aura deux collectes offertes : une pour le plastique blanc et une pour le plastique blanc, noir et coloré s'il y a de la demande

Ces collectes auront lieu 10 fois par année (aux cinq semaines)

Le coût sera entre 50,00\$ et 75,00\$ la collecte selon le nombre d'adhérant

Les agriculteurs devront se procurer un conteneur à cet effet de 4 verges cube ou de 6 verges cube

Le tout sera facturé à même le compte de taxes municipales des utilisateurs: de là le nouveau règlement municipal pour pouvoir facturer aux producteurs les collectes et les conteneurs.

Le producteur pourra ensuite utiliser un programme de crédit de taxes foncières agricoles pour un remboursement de 70% de ce montant

Lors des rencontres, il y aura de l'information sur la qualité du plastique.

Il y a 6 sortes de plastique agricole : les 2 plastiques visés pour le moment représentent 80% du plastique utilisé à la ferme (poches de moulée, corde, etc. représente 20% restant)

L'adhésion au programme est volontaire mais 146 adhésions est visé pour la viabilité du projet.

Il y a une ferme au 27 km carré à Bécancour

Agri récup fait juste des points de dépôt : la régie des déchets RIGIDBNY va offrir seulement le service de collecte a la demande des producteurs et de l’UPA, sans autre surcharge pour les autres citoyens.
Les agriculteurs restent libres d’utiliser les dépôts

J’ai visité le site de récupération et d’enfouissement de St-Rosaire : le choix de ne pas faire de compost à partir de nos matières putréfiables semble être le bon choix après avoir constaté la quantité de plastique contenue dans le compost de Victoriaville et les surplus

Il y a eu le rapport annuel : il sera rendu publique après que le conseil des maires en aura pris acte. Je peux dire concernant les poubelles : on ramasse encore 200 tonnes par semaine et 60 tonnes de matière récupérable. Ce montant est en baisse depuis la nouvelle forme de récupération (contenant, emballage imprimé) et ils sont en train de faire des statistiques pour voir la cause de cette baisse (probablement moins de matière rejetée – si le plastique est meilleur dans les bacs, ils en ramènent moins dans les trucks et en envoient moins au dépotoir)

Bibliothèque :

C.C.U. : Rien à signaler

Comité des Loisirs :
Madame Myriam Bourgault, secrétaire-trésorière, du Comité des Loisirs fait rapport des revenus et dépenses en cours. Elle mentionne également la finalité du projet en cours qui est le changement de sable à la balançoire du Parc. Madame Bourgault mentionne également aux membres du conseil qu’il faudrait trouver une solution pour ne pas avoir de sable dans l’eau lors de l’arrosage de la patinoire car ça endommage les patins. Elle demande au conseil d’avoir les résultats du sondage en cours en ce qui concerne les Loisirs.

Service incendie : Rien à signaler

GESTION FINANCIÈRE – ADMINISTRATIVE – LÉGISLTIVE

LISTE DES REVENUS MAI 2026

Abonnement journal publicité	0,00
Affaires municipales et habitation	26 731,00
Caution Donald Boudreault	44 613,50
Droit de mutation	5 946,00
Licence et permis	0,00
Location de salle (02-03 mai)	344,92
Loyer Poste Canada (Maryse Beaudet)	100,00
MAPAQ remboursement du crédit de taxes	156 610,14
Photocopies	0,00
Ristourne d’intérêt Fonds Assurance Municipalité du Québec	510,61
Taxes municipales 2025	387,43
Taxes municipales 2026	60 637,62
TOTAL	295 881.22

2026-06-91 COMPTE PAYER
CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est PROPOSÉ par Madame Natalie Greffe et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d’autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de 66 554.56 \$ ainsi que 11 586.01\$ en salaires.
ADOPTÉE

CO.05.2026	Présenté en juin 2026		
ALARME ET CONTRÔLE D'ACCES ALLIANCE INC.			
35758	Installation des composants d'alarme à édifice municipal	974,99	1 391,14
	Changement de la batterie à la caserne	416,15	
CDTEC CALIBRATION INC.			
9375	Étalonnage et certification d'un détecteur portable au gaz pour espace clos		148,03
CNESST			
	Compte en souffrance et intérêt		415,16
DEPANNEUR RIOUX			
GAS.04.2026	Essence du mois d'avril 2026		166,62
DONALD BOUDREAULT			
CAUTION.2026	Caution retenue au contrat pendant 3 ans	44 883,94	45 171,38
527460	Sablage cours de la caserne et bureau	287,44	
EXCAVATION MMKC			
251208	Excavation pelle (poser plaque d'acier sur le pont Rang A transport et surcharge de carburant)		378,21
FRANCOIS BELISLE			
AIDE.2026.04	Installation de panneau routier, défaire abris tempo, nettoyage du terrain, réparation aux égouts		642,33
F.T.Q.			
	Cotisation		450,00
GARAGE P BEDARD INC.			
200523	répar.de pneu, changement d'huile		111,74
GROUPE ENVIRONNEX			
1208067	EU - échantillon # 9474498		17,25
HYDRO-QUEBEC			
643303210994	Caserne du 27 janvier au 25 mars 2026	1 523,01	6 906,42
685603038256	Éclairage public du 1er avril au 30 avril	118.04	
	intérêt	0.42	
685603038256	Éclairage public du 1er avril au 30 avril	118.61	
693702855200	Édifice du 3 mars au 2 mai 2026	2111.83	
693702855200	Édifice du 3 mars au 2 mai 2026	1563.55	
	intérêt	5.00	
693702855201	Épuration du 3 mars au 31 mars 2026	72,36	
693702855613	Église du 3 mars au 1er mai 2026	1 393,60	
LE SAGITTAIRE			
FC00002365	Papier 8 1/2 x 11, papier 11x17 colle en bâton		213,12
MUNICIPALITE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD			
202603810	Formation en eaux usées responsable de la voirie		1 622,50
NORDIKEAU INC.			
FA-25974	Mai - gestion et opération des eaux usées		649,61
PETROLES DESHAIES			
106244100	Diesel pour génératrice		787,12
PIERRE NAUD INC.(GENTILLY)			
902008765	Sac ordure noir, vis, rondelle plate zinc 3/16 et écrous	49,68	83,45
903001858	Pierre concassée et silicone	33,77	
PIERRE MICHEL			
FR.DEPL.2026.03	Frais de déplacement formation en secouriste à Fortierville		51,84

POMPE & TRAITEMENT D'EAU LCR			
53941	Collet 3 pouce, barrure et tuyau de charge 2 pouces		213,23
REGIE INTER. DE GESTION INTÉGRÉE DES DECHETS			
REG.2026.05	Mai - Ordures ménagères et recyclage		2 682,92
REMISES GOUVERNEMENTALES			
	Remises provinciales	2 375,66	3 569,84
	Remises fédérales	1 194,18	
SANIVAC			
1166152	Livraison/location d'une toilette chimique		252,95
SOGETEL INC			
TELE.2026.05	Mai - Gestion et biblio		160,86
SYLVIE GREGOIRE			
MENAGE.05.2026	Ménage des salles du 16 avril au 4 mai, achat ensemble lave fenêtre		370,66
VISA			
01-avr	Registre foncier	12,00	38,43
	zoom.com	26,43	
FRAIS caisse Desjardins			
29 mai	Frais d'utilisation	32.50	59,75
29 mai	Frais fixes d'utilisation	26.00	
29 mai	Adm- Contenu dépôt commercial	1.25	
SOUS-TOTAL			66 554.56
Rémunération et allocations des membres du conseil			Brut
Emilie Garneau	Rémunération et allocation mai		726,86
Natalie Greffe	Rémunération et allocation mai		242,28
Vacant siège 2			
Léo-Paul Côté	Rémunération et allocation mai		242,28
Matthieu Auclair	Rémunération et allocation mai		242,28
Roger Chauvette	Rémunération et allocation mai		242,28
Gérald Bégin	Rémunération et allocation mai		242,28
Caroline Simoneau			
Période finissant le 30/05/2026			1 684.38
Période finissant le 23/05/2026			1531.25
Période finissant le 16/05/2026			1 575,00
Période finissant le 09/05/2026			1 629,69
Période finissant le 02/05/2026			1 564,06
Pierre Michel			
Finissant le 30 mai v. :14h50 ent. :12h00 épur. : 2h00			797.91
Finissant le 23 mai v.:9 h ent.:10 h épur.: 2h férié			821.14
Finissant le 16 mai v.: 13,0h ent.: 4,50h épur.: 2,50h Lo.: 4h00			584,32
Finissant le 09 mai v:12,0h ent. 5h50 épur.: 2,0h Lo.: 1h50			699,92
Finissant le 02 mai v.:7h50 ent.: 14h50 épur.: 4h0			727,92
Lise Lavigne			
Finissant le 30/05/2026 adm. : 12h50			304.32
Finissant le 23/05/2026 adm. :12h50 mén. :0h50 férié			381.50
Finissant le 16/05/2026 adm. :12h00 égout 0h50			304,34
Finissant le 09/05/2026 adm.: 12h50 ménage 0,50h			327,46
Finissant le 02/05/2026 adm.11,50h Égo.: 1,00h mén. 1,50h			337,18
Total salaire			11 586,01
GRAND TOTAL			78 140,57

CERTIFICAT DE CRÉDITS
Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2026 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-06-92 ASSURANCE FQM OPTION : POLICE ACCIDENT

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la police assurance de la FQM police accident option B est échue;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire maintenir la couverture pour le directeur (1), membre du conseil (7) ainsi que pour les bénévoles (6);

Il est PROPOSÉ par monsieur Matthieu Auclair et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents de renouveler la police assurance de la FQM police accident option B au coût de 654.00 \$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

2026-06-93 ASSURANCE MUNICIPALE 2026

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la police assurance municipale est échue;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger Chauvette et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents de renouveler la police assurance municipale 2026 dont la prime est de 19 226.51 taxes non incluses.

ADOPTÉE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROJET DE CAFÉ/CUISINE DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

Remis à plus tard dans une autre séance.

2026-06-94 FQM FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s sont dans l'obligation de suivre deux formations dans les neuf mois suivant le début de leur mandat;

CONSIDÉRANT QUE les formations suivantes : Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e) d'une durée de 7h30 en format virtuel, présentiel ou autoformation au coût de 199,00\$ excluant les taxes, et l'Éthique et déontologie en matière municipale d'une durée de 3h30 en format virtuel, présentiel ou en autoformation au coût de 124.00\$ excluant les taxes;

Il est PROPOSÉ par monsieur Matthieu Auclair et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'autoriser Francis Désilets à suivre les deux formations obligatoires; comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élue(e) au coût de 199,00\$ excluant les taxes et Éthique et déontologie en matière municipale au coût de 124,00\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉPARTITION DE LA CROISSANCE D'UNE PARTIE DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

Montant alloué pour l'année 2026 : 26 731 \$

Montant alloué pour l'année 2025 : 25 805 \$

APPEL DE PROPOSITION DU PROGRAMME NOUVEAU HORIZON 2026-2027

Aucun projet pour cette année

2026-06-95 FORMATION "LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE MUNICIPALE À L'ÈRE DE LA LCOM

ATTENDU QUE l'association des directeurs municipaux du Québec offre la formation Le processus de gestion contractuelle municipale à l'ère de la LCOM;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger Chauvette et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Caroline Simoneau à suivre la formation Le processus de gestion contractuelle municipale à l'ère de la LCOM donnée par l'association des directeurs municipaux du Québec les 1,2 et 9 septembre 2026 et d'autoriser le paiement de 375.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

VOIRIE-RÉSEAU ROUTIER

2026-06-96 OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR ABAT-POUSSIÈRE 2026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux a invité trois entreprises à soumissionner pour les travaux d'épandage d'abat-poussière dans tous les chemins identifiés dans la demande d'appel d'offres sur invitation, et que les trois entreprises ont déposé leurs soumissions, dont :

Nom de l'entreprise	Prix du litre 1er passage (Environ 11 350 litres)	Prix du litre 2 ^e passage (Environ 11 350 litres)
Environ Solutions Canada Inc.	0.476\$ du litre	Même prix
Entreprises J. Provost Inc.	0.445\$ du litre	Même prix
Somavrac c.c.	0.4650\$ du litre	Même prix

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux envisage d'épandre du calcium sur une longueur de 3.85 km sur nos routes locales suivantes Rue de L'église Nord, Rang de la butte et de la Belgique;

SUR PROPOSITON DE monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la compagnie SAMAVRAC CC au montant de 5 277.75\$ avant taxes.
ADOPTÉE

RÉPARATION DE L'ASPHALTE AU RANG DU DOMAINE

Aucune réparation ne sera effectuée présentement

2026-06-97 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET PAVL REDRESSEMENT (PIIRL)

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Lemieux choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M./Mme , représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de M. Francis Désilets, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Lemieux autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Caroline Simoneau est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2026-06-98 OUVERTURE DE LA SOUMISSION INGÉNIEUR POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION AU RANG DU DOMAINE PRÉVUE AU PROGRAMME PIIRL

CONSIDÉRANT QUE la réfection du Rang du Domaine est classée prioritaire dans le Plan d'intervention sur les infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Lemieux a décidé de déposer au programme PIIRL le projet de réfection au rang du Domaine;

CONDISÉRANT QUE la municipalité de Lemieux se doit d'obtenir les services d'une firme d'ingénierie pour réaliser les plans et devis et de nous accompagner pour remplir la demande d'aide financière au programme PIIRL;

SUR PROPOSITON DE monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyé un contrat de gré à gré à Les services EXP Inc au montant de 28 950.00\$ taxes non-incluses.

ADOPTÉE

2026-06-99 REMPLACEMENT DU PONCEAU AU RANG A

CONSIDÉRANT QU'UN ponceau s'est affaissé au Rang A;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux a fait une invitation de gré à gré à EXCAVATION DENIS DEMERS INC;

SUR PROPOSITON DE monsieur Gérald Bégin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de réfection du ponceau au Rang A à Excavation Denis Demers Inc. au montant de 4 500.00\$ taxes en sus et RÉSOLU d'effectuer l'achat du ponceau auprès de Matériaux Fortierville au montant de 1 450.00\$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

2026-06-100 ACHAT D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE

SUR PROPOSITON DE monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une débroussailleuse de marque Écho et de sa lame au montant de 290.00\$ taxes non incluses.

ADOPTÉE

2026-06-101 PROFILAGE DE FOSSÉ AU RANG DU DOMAINE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux désire inviter trois entreprises à soumissionner pour les travaux de profilage de fossé au rang du Domaine;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises choisis pour l'offre de service sur invitation sont : Excavation MMKC, FMK Francois Martel et Excavation Denis Demers;

SUR PROPOSITION DE monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale-greffière-trésorière Mme Caroline Simoneau de faire parvenir l'offre service sur invitation aux entreprises nommées ci-dessus.

ADOPTÉE

2026-06-102 INSTALLATION DU RADAR PÉDAGOGIQUE

SUR PROPOSITION DE monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation du radar pédagogique sur la Route des Ancêtres.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILEU

Dépôt du rapport de la station d'épuration transmis à SOMAEU le 13 mai 2026.

2026-06-103 OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LE NETTOYAGE DU RÉSEAU PLUVIAL ET EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux a invité trois entreprises à soumissionner pour les travaux de nettoyage du réseau pluvial et eaux usées dans la demande d'appel d'offres sur invitation, et que les trois entreprises ont déposé leurs soumissions, dont :

EBI envirotech Inc.	montant total avant taxes 17 247.34\$
Sanivac	montant total avant taxes 5 940.96\$
Service sanitaire A.M. Inc	tarif horaire de 235.00\$

SUR PROPOSITION DE monsieur Gérald Bégin, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de nettoyage du réseau pluvial et eaux usées à la firme Sanivac avec les conditions telle que décrites dans l'offre de service sur invitation pour un montant de 5 940.96\$

ADOPTÉE

2026-06-104 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-05 RÈGLEMENT POUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS RELATIFS À L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE #15 DE LA RIVIERE SAUVAGE

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Matthieu Auclair lors d'une session du conseil en date du 04 mai 2026;

CONSIDÉRANT l'article 988 du Code municipal, qui stipule que *toutes taxes sont imposées par règlement ou procès-verbal sauf dans les cas autrement réglés* ;

CONSIDÉRANT l'article 244.1 et les suivants de la Loi sur la fiscalité municipale;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE monsieur Roger Chauvette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le présent règlement portant le numéro 2026-05 et connu sous le nom de « Règlement numéro 2026-05 pour le recouvrement des coûts relatifs à l'entretien de la branche # 15 de la Rivière Sauvage » soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 TARIFICATION

Qu'une taxe soit exigée et prélevée pour le recouvrement des coûts des travaux d'aménagement, de construction, de réparation, d'arpentage et d'entretien décrétés par la MRC de Bécancour, soit répartie entre les contribuables concernés au prorata de la longueur contributive fixée par ledit règlement pour leurs terrains respectifs et soit recouvrable desdits contribuables en la manière prévue au Code municipal pour le recouvrement des taxes municipales.

Qu'il en soit de même des indemnités, dommages-intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution du règlement #2026-06 de la municipalité de Lemieux

ARTICLE 3

Les coûts seront répartis de la façon suivante :

PROPRIÉTAIRE	MATRICULE	LOTS	LONGUEUR	%	RÉPARTITION
Ferme Mathis & fils	0925-78-7743	6233703	355 M	34.17%	3 099.06\$
TOTAL					3 099.06\$

ARTICLE 4 DATE DE VERSEMENT

La date ultime où peut être fait le versement unique ou le premier versement des taxes imposées par le présent règlement est le trente-deuxième jour qui suit la date de facturation

ARTICLE 5 PAIEMENT EXIGIBLE

Les frais reliés au cours d’eau doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque l’ensemble de toutes les taxes comprises dans un compte (même numéro de matricule) sont égales ou dépassent 300 \$, ils peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux.

Relativement à l’article 252 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le conseil décide que lorsqu’un versement n’est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible

ARTICLE 6 TAUX D’INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de dix-huit pour cent (18 %).

ARTICLE 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Emilie Garneau, mairesse

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière

2026-06-105 PROJET COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES
CONSIDÉRANT la volonté exprimée de longue date par les municipalités et leurs agriculteurs de solutionner définitivement le problème de la revalorisation plastiques agricoles;

CONSIDÉRANT que les plastiques agricoles ne peuvent pas être collectés par les ordures ni la récupération et que les solutions alternatives existantes sont insuffisantes;

CONSIDÉRANT que l’ensemble des coûts afférents au service de collecte des plastiques agricoles sera relayé aux agriculteurs par le biais leur compte de taxes et que ces coûts sont éligibles à un crédit du MAPAQ;

CONSIDÉRANT le plan de match déposé séance tenante par l’équipe de la Régie;

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté

IL EST RÉSOLU

Que la RIGIDBNY signe une entente de partenariat avec Agri Récup dans le meilleur intérêt possible de la RIGIDBNY et des agriculteurs du territoire.

Qu'il soit aussi demandé à chaque municipalité d'adopter la résolution suivante :

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont en partie récupérables par le biais d'un crédit du MAPAQ;

CONSIDÉRANT QUE les plastiques agricoles ne peuvent pas être collectés par les ordures ni la récupération, alors que les solutions alternatives existantes sont insuffisantes;

Considérant que la RIGIDBNY doit entrer en contact avec les agriculteurs pour documenter le nombre de participants en vue de développer une solution viable;

Considérant que la RIGIDBNY ne peut pas faire elle-même ces démarches étant donné son accès limité aux renseignements personnels des agriculteurs concernés;

Considérant que cette résolution est une condition pour que la RIGIDBNY accepte de couvrir notre territoire;

Il est résolu de *s'engager* à collaborer avec la RIGIDBNY dans l'implantation de cette collecte en offrant minimalement :

- l'envoi d'une lettre d'information à tous nos agriculteurs les invitant à une séance d'information;
- l'envoi d'une lettre d'inscription post séance d'information incluant un formulaire d'adhésion au service;
- de relayer la facture via une taxation complémentaire libellée "collecte des plastiques agricoles".

ADOPTÉE

SUIVI ÉCOPRÊT

Le dossier chemine bien. Les recherches se poursuivent.

URBANISME

Nombre de permis émis pour le mois d'avril 2026

L'inspecteur en bâtiment et environnement a délivré 2 permis en avril 2026 pour un montant total de 32 000.00 \$.

2026-06-106 FORMATION- LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES (LPTAA) : MISE À JOUR ET IMPACTS DE LA LOI 86

CONSIDÉRANT QUE cette formation est indispensable pour bien interpréter les enjeux auprès de notre municipalité;

SUR PROPOSITION DE monsieur Roger Chauvette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Natalie Greffe à suivre cette formation à l'Institut National d'Agriculture Biologique le mardi 09 juin 2026 au coût de 325.00 \$ taxes non incluses et Résolu de défrayer ses frais de kilométrage pour cette formation.

ADOPTÉE

ÉDIFICE ET ÉQUIPEMENTS

OUVERTURE DE L'AUDIT DE L'ÉGLISE

Remis à une autre séance car le conseil municipal demande d'autres soumissionnaires.

INSPECTION DES ANOMALIES À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Plusieurs anomalies ont été détectées à l'édifice municipal. Les membres du conseil demandent un rapport détaillé pour la prochaine séance.

2026-06-107 DÉPÔT DU RAPPORT DE VISITE PRÉVENTIVE DES INSTALLATIONS

CONSIDÉRANT QU'une visite préventive a été réalisée par le fonds d'assurance des municipalités du Québec le 25 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE le rapport mentionne les correctifs devront être apportés à la caserne, à l'église et à l'édifice municipal;

Sur proposition de monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt du rapport de visite préventive du Fonds d'assurance des municipalités du Québec et de se conformer aux mesures correctives mentionnées.

ADOPTÉE

2026-06-108 DÉPÔT DU RAPPORT DE VISITE PRÉVENTIVE THERMOGRAPHIQUE
CONSIDÉRANT QU'une visite préventive thermographique réalisée par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec;

Sur proposition de monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt du rapport de visite préventive thermographique du Fonds d'assurance des municipalités du Québec et de se conformer aux mesures correctives mentionnées.

ADOPTÉE

2026-06-109 ARBRES À ÉMONDER AU PARC DE LA PIROUETTE
CONSIDÉRANT QU'au Parc de la Pirouette il y a deux arbres jugés dangereux;

Sur proposition de monsieur Roger Chauvette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder le contrat d'émondage des arbres au parc de la Pirouette à Julien Rousseau pour un montant de 400.00\$ taxes non-incluses plus les frais de location d'une chargeuse 100.00\$ taxes non-incluses.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

2026-06-110 PARMI ELLES CENTRE DE FEMME -PROJET ATELIERS CUISINES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT QUE Parmi elles Centre de femmes offre des cuisines collectives à coût abordable;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de cuisine collective serait fort intéressant pour la population féminine de Lemieux;

Sur proposition de monsieur Gérald Bégin, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser madame Caroline Simoneau, directrice générale greffière et trésorière de communiquer avec l'organisme Parmi elles Centre de femme pour inscrire la municipalité au projet atelier de cuisine collective.

ADOPTÉE

2026-06-111 COMITÉ DES LOISIRS-DEMANDE D'UN PREMIER VERSEMENT
CONSIDÉRANT QU'au Parc des Loisirs le sable est non conforme;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été complétés;

Sur proposition de monsieur Roger Chauvette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser madame Caroline Simoneau, directrice générale greffière et trésorière de verser un montant de 2 000.00\$ au Comité des Loisirs pour défrayer les coûts de la mise aux normes du sable dans le Parc des Loisirs

ADOPTÉE

DEMANDES

2026-06-112 DEMANDE DE DON DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Sur proposition de monsieur Matthieu Auclair, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser madame Caroline Simoneau, directrice générale greffière et trésorière d'effectuer le paiement de 100.00\$ à la Fondation Québécoise du cancer.

ADOPTÉE

DEMANDE DE RENCONTRE DE PRÉSENTATION DES SERVICES DE MÉDIATION CITOYENNE ET DE JUSTICE RÉPARATRICE

Cette rencontre sera mise à l'agenda de septembre.

PÉRIODE DE QUESTIONS : avec assistance

Madame Emilie Garneau, mairesse, invitent les gens de l'assistance à poser leurs questions.

Q. Martin Demers d'Excavation Denis Demers exprime son mécontentement de la procédure de contribution du contrat de rechargement sur nos routes. Il se questionne pourquoi et comment les membres du conseil ont pu prendre leur décision sans savoir le montant exact de ma surcharge de carburant. Monsieur Demers est offusqué d'apprendre par un citoyen, dans la salle, que sa soumission a été dévoilé publiquement durant la séance du 04 mai et remis le 14 mai 2026 avec d'autres soumissionnaires.

Monsieur Demers nous dit également qu'on devrait choisir le plus bas soumissionnaire parce qu'on gère des fonds publics. Il faut s'informer sur la façon de rédiger les devis.

R. Natalie : dit qu'on est des nouveaux conseillers et que nous avons du travail à faire au niveau de la manière dont on gère nos offres de services.

Q. Jean-Louis : questionne à savoir ce qu'on veut faire pour les fosses septiques.

R. Caroline explique que c'est une demande de notre part pour les éco-prêts

Q. Mathieu Dorion : Demande combien on a été facturé pour les travaux de la cuisine

R. Caroline : À date on a été facturé 102 122\$

Q. Myriam : Est-ce qu'on a eu des nouvelles pour la rampe d'accès?

R. Caroline : Subvention refusée à nouveaux horizons

Q. Emilie : le 22 000\$ est-il compté dans le 102 000\$?

R. Caroline : Non

Q. Alex Blanchette : Demande s'il est possible de tourner / déplacer les lumières pour éclairer le terrain de balle. Est-ce qu'on a encore la machine pour faire les lignes?

R. Matthieu Auclair confirme que oui on a encore la machine

R. Emilie ajoute qu'on a parlé de déplacer les lumières avec FRR volet 4

R. Matthieu Auclair semble dire que l'intensité des lumières n'est pas suffisante, que ça prendrait des lumières plus fortes

R. Jean-Louis : Semble dire qu'il y a d'autres subventions pour ce genre de travaux.

2026-06-113 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé il est PROPOSÉ par monsieur Léo-Paul Côté, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de lever la séance du conseil à 23h12.

ADOPTÉE

Je, Emilie Garneau, mairesse, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Emilie Garneau, mairesse

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.